

JOURNAL OFFICIEL

DE LA

REPUBLIQUE DU MALI

**DECRET N°2020-0011/P-RM DU 22 JANVIER 2020
RELATIF A LA COMPOSITION DU GOUVERNEMENT**

**DECRET N°2020-0011/P-RM DU 22 JANVIER 2020
RELATIF A LA COMPOSITION DU GOUVERNEMENT**

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n°2019-0317/P-RM du 22 avril 2019 portant nomination du Premier ministre ;

Vu le Décret n°2019-0328/P-RM du 05 mai 2019 portant nomination des membres du Gouvernement,

Sur proposition du Premier ministre,

DECRETE :

Article 1^{er} : Les dispositions du Décret n°2019-0328/P-RM du 05 mai 2019 portant nomination des membres du Gouvernement sont abrogées en ce qui concerne **Docteur Témoré TIOULENTA**, ministre de l'Education nationale.

Article 2 : Est nommé en qualité de **ministre de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique** : **Professeur Mahamoudou FAMANTA**.

Article 3 : Le présent décret sera enregistré et publié au Journal officiel.

Bamako, le 22 janvier 2020

**Le Président de la République,
Ibrahim Boubacar KEITA**

**Le Premier ministre,
Docteur Boubou CISSE**